

Familles A, B et C :
la nouvelle définition des ATEC
systèmes tubes et raccords

La Famille C ACOME : une opportunité pour
des installations plus économiques et plus sûres



Distribution eau chaude et froide sanitaire
Alimentation radiateurs et climatisation

**TOUS
LES TUBES
NE SE
RESSEMBLENT
PAS...**





La Famille C : la solution ACOME

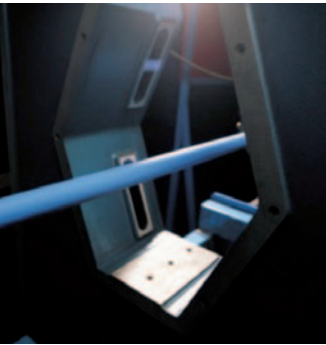


ACOME est le premier fabricant français à commercialiser ses tubes* et raccords en Famille C offrant ainsi à ses clients des avantages différenciateurs uniques.



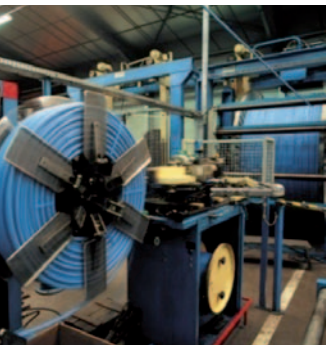
La Famille C permet des conditions de pose plus économiques et plus pratiques que celles permises par le DTU ou autorise le panachage des marques de composants au sein d'un même réseau.

La Famille C : liberté d'approvisionnement et gain financier, les avantages des Familles A et B sans en avoir les contraintes. Un choix d'industriel exigeant.



1 Liberté d'approvisionnement tubes et raccords

Avec la Famille C, tubes et raccords peuvent être de même marque ou de marques différentes, sans risquer une installation non conforme. La famille B ne le permet pas.



2 Économies sur l'équipement et le temps de pose pour des installations encore plus fiables (voir schémas).

Tubes et raccords de Famille C conduisent dans tous les cas d'application à une haute fiabilité de l'installation pour un coût moindre grâce à des conditions de pose spécifiques accordées par l'ATEC famille C ACOME.

La responsabilité est claire et engage un seul fournisseur.



Choisir des tubes*, raccords MT et outillages certifiés sous ATEC Famille C (n°14/07-1146) est un choix de professionnel pour la haute qualité qu'il confère aux installations et pour les économies à la pose qu'il permet.

*Ecotube® et Europex®



Familles A, B et C : la nouvelle définition des ATEC systèmes tubes et raccords

Ce qui change

Une nouvelle classification oblige les industriels à certifier leurs tubes et raccords selon de nouvelles familles (A, B ou C). Ces familles sont définies dans de nouveaux Avis Techniques dits "systèmes".

De nouvelles opportunités

- **Conditions de pose élargies** pour des installations plus simples, plus rapides et plus économiques
- **Fiabilité** des réseaux hydrocâblés accrue



Les différentes certifications

Famille A (dit « système ouvert ») : elle permet d'associer des tubes et des raccords de *marques différentes* ayant chacune un avis technique différent.

La mise en œuvre est **restreinte** aux règles générales d'emploi et de pose imposées par le DTU et transcrites dans les CPT.

Famille B (dit « système fermé ») : elle associe **obligatoirement** des tubes et des raccords de *même marque* définis dans le même avis technique.




Les conditions de mise en œuvre sont définies par l'ATEC de la marque, désormais élargies au-delà des autorisations du DTU : une source de simplification et d'économie pour les professionnels.

À savoir : **tout dépareillage** (association de composants de famille B avec ceux d'une famille A) **conduit à un réseau non conforme** qui engage la responsabilité de l'installateur.

Famille C (dit « système libre ») : tubes et raccords peuvent être de même marque ou de marques différentes. **La famille C cumule les avantages des systèmes ouverts et fermés, sans en avoir les inconvénients.**

- 1** Liberté d'approvisionnement tubes et raccords (ATEC Famille C et ATEC Famille A) sans avantage de mise en œuvre
- 2** Avantages économiques et de mise en œuvre avec un tube (ATEC Famille C) et des raccords définis dans l'ATEC

Légendes :

-  Tubes nus
-  Tubes sous fourreau
-  Tubes sous fourreau

Les avantages de la Famille C

Des économies sur l'équipement et le temps de pose

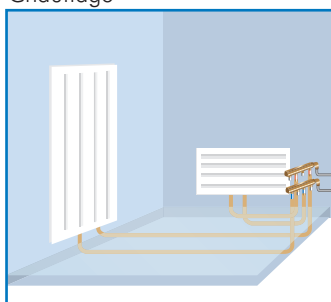


Mise en œuvre étendue avec le système hydrocâblé ACOME Famille C (Ecotube®, Europex®, raccords MT)

Mise en œuvre restreinte aux conditions des DTU et CPT

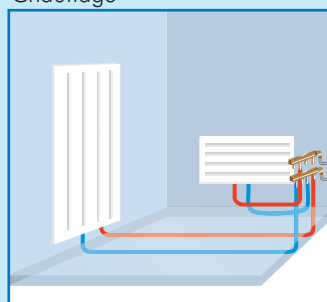
Encastrement des tubes en chape de ravaillage

Chauffage



Encastrement des tubes sous fourreau **obligatoire**.

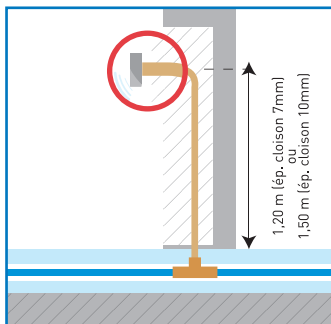
Chauffage



Encastrement des tubes **sans fourreau** si la température est inférieure à 70°C.

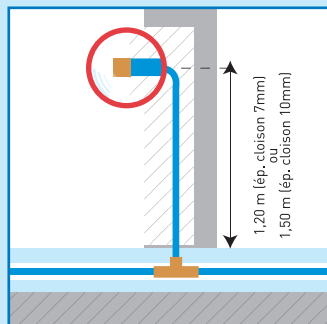
Encastrement des tubes en cloison en carreaux de plâtre ou briques plâtrières

Sanitaire



Sortie de cloison avec rosace de protection **obligatoire**. Le raccord en sortie de cloison **doit être démontable et accessible**.

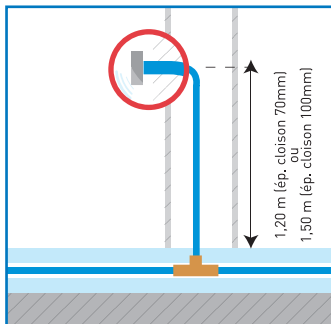
Sanitaire



Sortie de cloison **sans rosace** si dispositif d'alimentation terminal. Le raccord en sortie de cloison **peut être encastré**.

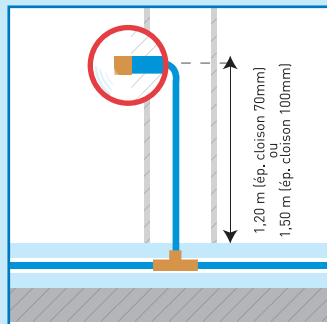
Encastrement des tubes en cloisons panneaux composite (plaques de parement assemblées sur un cadre ou une âme. Ex : placoplâtre)

Sanitaire



Sortie de cloison (raccord habillé) avec rosace de protection **obligatoire**. Le raccord en sortie de cloison **doit être accessible si démontable**.

Sanitaire



Raccord à servir nu autorisé (**pas d'habillage et pas de rosace de protection**). Les raccords peuvent être encastrés.

différenciateurs e C ACOME

Une mise en œuvre
plus simple
et plus rapide

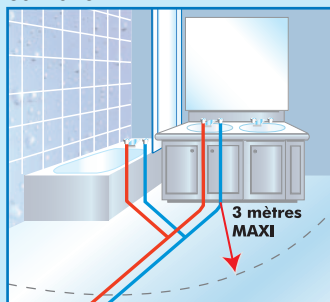


Mise en œuvre étendue
avec le système hydrocâblé ACOME
Famille C (Ecotube®, Europex®, raccords MT)

Mise en œuvre restreinte
aux conditions des DTU et CPT

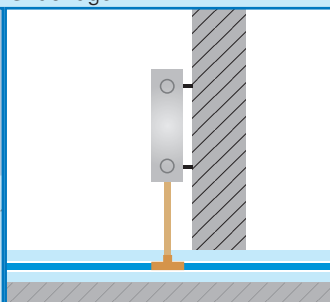
Piquage en sanitaire et chauffage

Sanitaire



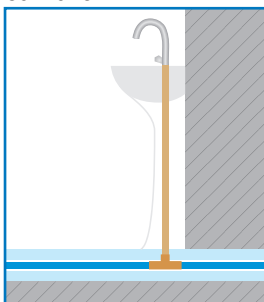
En sanitaire,
les piquages
sont autorisés
dans une même
pièce **dans un rayon
de 3 m autour
du point de puisage**

Chauffage



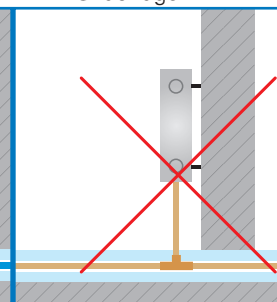
En chauffage, le piquage est **autorisé** avec des raccords ou cannes à sertir **en chape** ou en ravoilage à la verticale de la robinetterie du radiateur.
Si la température est $< 70^{\circ}\text{C}$, utilisation d'un tube nu de part et d'autre du piquage.
Si la température est $> 70^{\circ}\text{C}$, utilisation de tube sous fourreau de part et d'autre du piquage.

Sanitaire



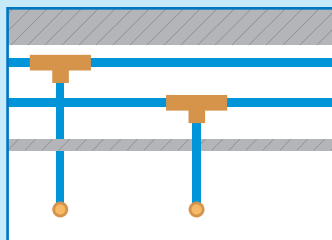
En sanitaire,
piquage à la verticale
du point de puisage

Chauffage



En chauffage, le piquage
n'est pas autorisé

Pose en dissimulé (plafonds rapportés, faux plafonds)



La pose en
plafond est
clairement
définie dans
l'ATEC.

La pose en plafond **n'est pas abordée**
dans le CPT et le DTU : **une responsabilité
qui incombe à l'installateur**

Réparation



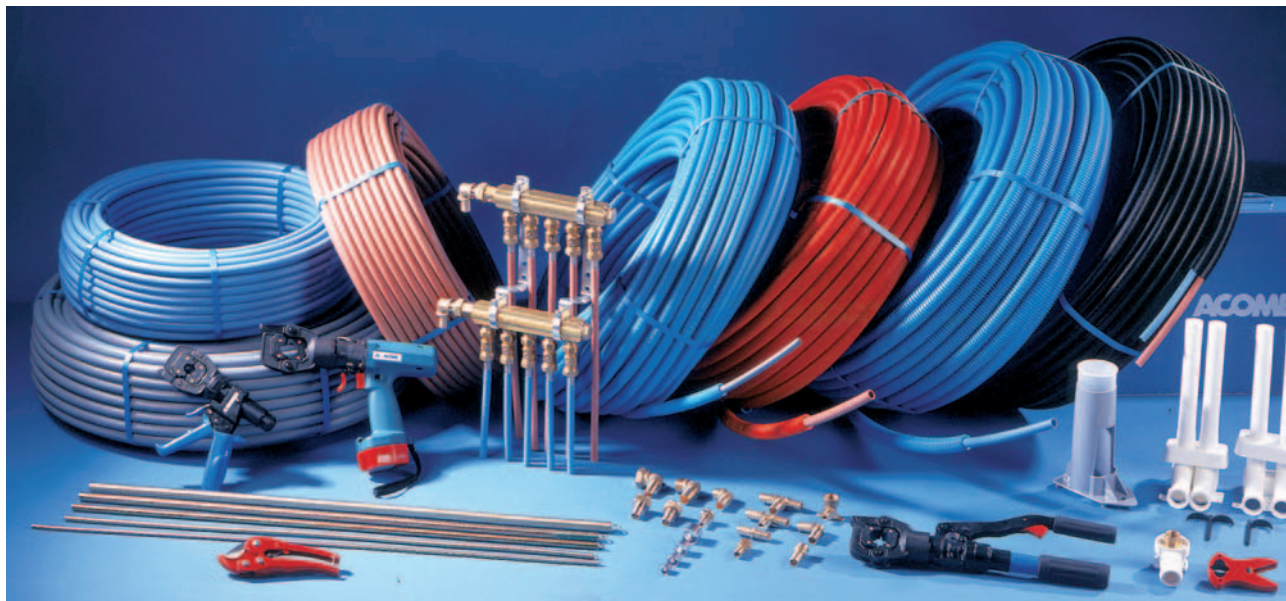
La réparation
du tube en chape
peut être réalisée
**à l'aide du kit
de réparation
à sertir ACOME
(ATEC).**

**Les tubes doivent être systématiquement
démontés et remplacés.**

À noter qu'il est interdit de chauffer un tube croqué pour lui redonner sa forme initiale (CPT) et particulièrement pour les tubes en PEXa et PEXb (réticulation chimique*) qui perdent alors toute leur résistance mécanique.

* Taux de gel caractérisant les taux de réticulation imposés par la norme : PEXa = 70%, PEXb = 65%, PEXc = 60%. Plus la matière est fragile, plus le taux doit être élevé. Le PEXc est naturellement plus résistant.

La qualité au cœur des composants ACOME



Précurseur sur le marché français des tubes en PEXc et de leurs applications, ACOME commercialise depuis plus de 25 ans en Europe toute une gamme de tubes nus et préfourneautés Ecotube® et Europex®. Opacifiés dans la masse, tous les tubes en PEXc ACOME assurent une protection renforcée contre le développement des bactéries et l'embouage.

ACOME est dotée d'un centre de recherche de plus de 100 personnes.

ACOME est certifiée ISO 9001 et 14 001.

Qualité des produits et certification Famille C permettent d'offrir de réels avantages différenciateurs aux professionnels.

- Garantie Système tubes et raccords 10 ans, en accord avec les conditions de mise en œuvre et d'application de la garantie*;
- Réseaux hydrocâblés sous ATEC Famille C ;
- Raccords MT ACOME optimisés « tout terrain » ;

*Certificat de Garantie ACOME sur demande

ACOME met à votre disposition de nombreuses références
depuis toujours innovantes.

Rendez-vous sur notre site www.acle.fr



BRANCHE RÉSEAUX DU BÂTIMENT

52, rue du Montparnasse - 75014 Paris - France - Tél. : +33 (0)1 42 79 14 00 - Fax : +33 (0)1 42 79 15 00 - E-mail : brbt@acle.fr
Usine de Romagny - BP 45 - 50140 Mortain - Tél. : +33 (0)2 33 89 37 13 - Fax : +33 (0)2 33 89 31 60 - E-mail : brbt@acle.fr